

**AVIS PUBLIC**  
**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026**

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer adoptera les prévisions budgétaires 2026 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations (PTI) 2026–2027–2028 lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 15 décembre 2025, à 19h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

Lors de cette réunion, les délibérations porteront uniquement sur l'adoption des prévisions budgétaires et du programme des dépenses en immobilisations.

Donné à Carleton-sur-Mer, ce 3 décembre 2025



Antoine Audet  
Directeur général et greffier-trésorier  
(Parution et publication sur le site Internet et le babillard de la Ville, le 3 décembre 2025)